



Dossier du BHI No. AB-2

LETTRE CIRCULAIRE 29/2014
26 mars 2014

**COMITE INTERNATIONAL FIG-OHI-ACI SUR LES NORMES DE COMPETENCE POUR LES
HYDROGRAPHES ET LES SPECIALISTES EN CARTOGRAPHIE MARINE (IBSC)
VACANCE DE POSTE AU SEIN DE L'IBSC**

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Le contre-amiral KM Nair, directeur adjoint du Service hydrographique indien, nous a informé qu'il ne lui était plus possible de poursuivre ses activités en tant que membre du comité international sur les normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine (IBSC) et il a, en conséquence, présenté sa démission en tant que l'un des quatre représentants de l'OHI.
2. Le contre-amiral Nair a fait partie du comité depuis 2008. Le Comité de direction du BHI souhaite le remercier pour sa contribution aux travaux de l'IBSC et remercie également le Service hydrographique national indien pour avoir parrainé le contre-amiral Nair depuis 2008.
3. Conformément à la procédure en vigueur, le Comité de direction demande à présent aux Etats membres d'envisager la candidature d'un expert qualifié et expérimenté pour remplacer le contre-amiral Nair et représenter l'OHI à l'IBSC. Les candidats doivent pouvoir faire la preuve qu'ils possèdent une expérience et des compétences appropriées qui seront pertinentes et utiles aux travaux du comité.
4. Les membres du comité sont censés assister à toutes les réunions et participer aux travaux par correspondance entre les réunions. Il est entendu que le candidat retenu participera à la 38^{ème} réunion de l'IBSC qui doit avoir lieu à Niteroi, Brésil, en avril 2015.
5. Les Etats membres doivent également prendre en considération le fait que l'OHI ne subventionne pas la participation de ses représentants. Les représentants de l'OHI doivent être soutenus par leur propre organisation pour toutes les dépenses encourues au titre de membre du comité.
6. Le mandat et les règles de procédure de l'IBSC sont disponibles à la section IBSC du site web de l'OHI.
7. Les candidatures doivent inclure le curriculum vitae du candidat et parvenir au BHI (info@iho.int) **avant le 20 juin 2014.**
8. Le Comité de direction examinera et validera les candidatures en liaison avec le président de l'IBSC, Dr. Nicolas Seube (France), et, s'il y a plus d'une candidature valide, soumettra les candidatures au vote des Etats membres.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Mustafa IPTES', is written over a horizontal line.

Mustafa IPTES
Directeur